

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
Mairie de PRANLES**

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

e-mail : mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

lundi de 9 h à 12 h, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12h

mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JANVIER 2011**

Sur convocation du Maire, le Conseil municipal de Pranles s'est réuni le 28 janvier 2011 à 20h30.

Présents : M. Denis CLAIR, M. Fabrice MARTEL, Mme Martine VERDEAUX, Mme Nathalie DHORMES, M. Fabrice THIERS, Mme Murielle BERTHELOT, M. Christian ROSE, M. Jean-Claude VIDAL

Excusés : Mme Marie-Anne VIALATTE (procuration donnée à Denis CLAIR), M. Patrick MOUNIER

Absent : M. Nicolas ARNAUD

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 17 décembre 2010
- Décisions concernant le véhicule communal
- Validation d'une proposition de l'architecte concernant la salle municipale
- Délibération pour demande de subventions concernant la salle municipale
- Extension et réseau d'eau potable, demande de subventions
- Délibération convention entre Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche et commune de Pranles : dossier C.N.R.A.C.L.
- Question diverses

Le Maire remercie les membres présents et sollicite un(e) secrétaire de séance avant d'aborder le 1^{er} point de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie DHORMES

1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Le compte-rendu ne faisant l'objet d'aucunes remarques de la part des conseillers, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2 – DECISIONS CONCERNANT LE VEHICULE COMMUNAL

Le véhicule communal a été accidenté avec un tiers durant les chutes de neige du 5 janvier mais la responsabilité de la commune n'a pas été retenue.

Le rapport de l'expert précise les données suivantes :

- la valeur du véhicule se monte à 3.500 € (année 1997, 221.000 kms)
- coût des réparations : 5.000 €
- l'assurance propose une reprise du véhicule à 4.000 € HT (3.500 + 500 € d'options) soit 4.784 € TTC

Une décision doit être prise avant le 6 février 2011.

Deux options :

- la réparation du véhicule pour un coût final de 1.500 à 2.000 €
- le changement du véhicule

Un devis d'un montant de 31.311 €/HT est proposé pour l'achat d'un véhicule 4x4 neuf avec une benne.

Deux dossiers d'aides ont été déposés

- une subvention de 20% par CAP Territoire sur l'enveloppe allouée à la Communauté de Communes, ce qui représente une somme de 6.200 € (cette subvention n'est pas sûre, les réunions de Cap Territoire n'ayant pas encore eu lieu)
- entre 5.000 et 10.000 € de subvention par le député sur sa réserve parlementaire.

Plan de financement prévisionnel :

– reprise du véhicule accidenté par l'assurance :	4.800 €
– CAP Territoire 20% :	6.262 €
– réserve parlementaire :	10.000 €
– autofinancement :	10.249 €

	31.311 €

L'option d'achat d'un véhicule neuf est retenue et adoptée à l'unanimité avec un autofinancement de 10.249 € minimum.

3 – VALIDATION PROPOSITION DE L'ARCHITECTE CONCERNANT LA SALLE MUNICIPALE

Le cabinet Carrillo qui a été retenu dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un bâtiment à côté de l'école, a proposé deux esquisses concernant ce projet :

1. réhabilitation et agrandissement du hangar existant
2. construction nouvelle à proximité du théâtre de verdure

La commission d'élus réunie le 18 janvier 2011 a proposé à l'unanimité d'orienter le travail de l'architecte vers la construction nouvelle en intégrant dans ce projet les travaux minimums nécessaires à l'embellissement du hangar existant.

La commission propose également de donner à ce bâtiment le nom d'« Espace d'animation » plutôt que salle municipale, étant donné sa future utilité.

Ces deux propositions sont validées à l'unanimité.

4 – DELIBERATION POUR DEMANDE DE SUBVENTIONS CONCERNANT L'ESPACE D'ANIMATION

Une délibération est proposée afin d'approuver le projet de construction de l'espace d'animation et d'autoriser le maire à effectuer une recherche de financement.

La délibération est prise à l'unanimité.

5 – EXTENSION ET RESEAU D'EAU POTABLE, DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le maire présente le projet de mise en conformité, d'extension et de maillage de la source de la Pranlette. Une délibération doit être prise pour approuver ce projet et effectuer les recherches de financement.

La délibération est prise à l'unanimité.

6 – DELIBERATION CONVENTION ENTRE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ARDECHE ET LA COMMUNE DE PRANLES : DOSSIER CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales)

L'ancienne convention est arrivée à échéance le 31 décembre 2010. Il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération pour garantir l'étude des dossiers des agents titulaires de la commune.

La délibération est prise à l'unanimité.

7 – QUESTIONS DIVERSES

Demande de subvention VALDAC

La délibération prise le 5 novembre 2010 pour la demande de subvention déposée auprès de la Région dans le cadre du VALDAC pour l'organisation d'une programmation culturelle sur le théâtre de verdure pendant l'été 2011 doit être actualisée. Le montant initial de 3.750 € est modifié et porté à la somme 4.806 €.

Problèmes de téléphone

Une réunion avec le responsable des relations avec les collectivités territoriales de France Télécom/Orange est prévue en mairie le 10 ou le 24 février pour faire le bilan des travaux effectués depuis la mi-janvier suite aux dysfonctionnements rencontrés sur le réseau téléphonique de la commune.

Sortie au théâtre pour les enfants de l'école

Comme l'année précédente, une sortie au théâtre est prévue pour les enfants de l'école au spectacle « Sortie d'artistes ». Les frais seront pris en charge à parité avec le Conseil Général. Le coût total pour la mairie s'élève à 308,20 €.
Accord du Conseil.

« Enduro des Châtaignes »

Le moto club privadois demande l'autorisation d'emprunter les chemins communaux le dimanche 24 avril 2011 dans le cadre du 33ème enduro des châtaignes sur le même parcours que les années précédentes.
Accord du Conseil

SCP Rugby

La Mairie de Privas sollicite le prêt du bar les 10 et 11 juin 2011 pour le 100^{ème} anniversaire du SCP Rugby.
Accord du Conseil

Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique

Une réunion informelle avec les élus, la presse et les « internautes moteurs » intéressés par le haut débit avec le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique le jeudi 10 février à 18h00 avec les représentants d'Ardèche Drôme Numérique.

Déneigement

Proposition a été faite au maire de St Sauveur de Montagut d'échanger le déneigement de Plancheiriol contre celui du Berger.

Ecran de projection

Acquisition d'un écran mural pour la salle R. Delon.

Transports scolaires

Rencontre des élus du Syndicat du Mézayon avec le comité de réflexion sur les transports scolaires : des propositions vont être faites au syndicat avant avril.

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée le vendredi 25 mars à 20h30.

La séance est levée à 22h45.